

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 321

17 février 2011

### SOMMAIRE

AAC Capital 2005 Lux Sàrl .....	15395	Forteg S.A. ....	15407
ABB + ZU S.A. ....	15404	NameDrive EU s.à r.l. ....	15391
ADD Venture S.A. ....	15403	Ocean Capital Luxembourg S.à r.l. ....	15406
Ahlo S.A. ....	15403	Pico Finance S.A. ....	15400
Ahlo S.A. ....	15403	Pico Finance S.A. ....	15401
Ahlo S.A. ....	15403	ProLogis Czech Republic IX S.à r.l. ....	15391
AIG Investor Ocean Star Luxembourg S.à r.l. ....	15405	ProLogis Czech Republic S.à r.l. ....	15394
Aischener Stuff S.à r.l. ....	15405	ProLogis Czech Republic VII S.à r.l. ....	15395
Alcelec - Equipement S.à r.l. ....	15403	ProLogis Czech Republic XII S.à r.l. ....	15395
Alinvest SPF S.A. ....	15404	ProLogis Czech Republic XIX S.à r.l. ....	15396
AlpeLux Asset Management S.A. ....	15404	ProLogis Czech Republic XVIII S.à r.l. ....	15397
Alzette Properties S.A. ....	15395	ProLogis Czech Republic XVII S.à r.l. ....	15396
Amarante SPF S.A. ....	15404	ProLogis Czech Republic XVI S.à r.l. ....	15396
ametis Development S.A. ....	15404	ProLogis Czech Republic XV S.à r.l. ....	15396
Aprilis Holding S.A. ....	15405	ProLogis Czech Republic XXIII S.à r.l. ....	15398
Arepo BH. S.à r.l. ....	15405	ProLogis Czech Republic XXII S.à r.l. ....	15398
Art2Com S.à r.l. ....	15406	ProLogis Czech Republic XXI S.à r.l. ....	15397
A.S. Immo S.A. ....	15401	ProLogis Czech Republic XXIV S.à r.l. ....	15398
A.S. Partimmo S.A. ....	15402	ProLogis Czech Republic XX S.à r.l. ....	15397
Ataraxia .....	15406	ProLogis Czech Republic XXVII S.à r.l. ....	15399
Ateac Luxembourg .....	15405	ProLogis Czech Republic XXVI S.à r.l. ....	15399
Ateac Luxembourg .....	15406	ProLogis Czech Republic XXV S.à r.l. ....	15398
Baden Capital S.A. ....	15407	ProLogis Poland IX S.à r.l. ....	15399
Barren S.à r.l. ....	15407	ProLogis Poland XII S.à r.l. ....	15400
Bergmann A.G. ....	15407	ProLogis Poland XI S.à r.l. ....	15400
BOP (Luxembourg) Investments S.à r.l. ....	15408	ProLogis Poland XVIII S.à r.l. ....	15400
BOX.COM Communications S.A. ....	15408	Serra Mar S.à r.l. ....	15397
Catlin Luxembourg S.à r.l. ....	15408	Telematica Bedrijven S.A. ....	15399
CEREP Picasso 1 S.à r.l. ....	15408	Telematica Bedrijven S.A. ....	15401
CGTS Holdings S.à r.l. ....	15362	Telematica Bedrijven S.A. ....	15401
Confelux Holding S.à r.l. ....	15408	Telematica Bedrijven S.A. ....	15402
Elbit Ultrasound (Luxembourg) B.V./S.à r.l. ....	15373	Telematica Bedrijven S.A. ....	15402
Family Office Luxembourg S.A. ....	15406	Telematica Bedrijven S.A. ....	15402

**CGTS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 157.777.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared the following:

Tactical Trading Holdings Ltd., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands, with registered office at P.O. Box 309, Uglan House, South Church Street, George Town, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number MC-156505,

represented by Ms Rebecca UNVERZAGT, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Chicago, on 15 December 2010, such proxy, signed by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawnup:

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "CGTS Holdings S.à r.l."

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Munsbach.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Munsbach by a resolution of the Manager (s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

**Chapter II. Capital, Shares**

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 250,000.-) divided into two hundred and fifty thousand (250,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to

offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares. When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares in view of their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Managers, Auditors

**Art. 9. Managers.** The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company. If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s). The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 10. Powers of the Managers.** The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) are in the competence of the Managers.

**Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company.** The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the Manager or the joint signature of two Managers if more than one Manager have been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

**Art. 12. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting

as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers. The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. Any meeting held by conference call, videoconference or other means of communication must be initiated by one or more Managers attending such meeting from Luxembourg.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 13. Resolutions of the Managers.** The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by any other Manager of the Company. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**Art. 14. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 15. Conflicts of Interest.** If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 16. Managers' Liability - Indemnification.** No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 17. Auditors.** Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or independent auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause.

#### Chapter IV. Shareholders

**Art. 18. Powers of the Shareholders.** The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

**Art. 19. Annual General Meeting.** The annual general meeting of shareholders, of which one must be held in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held each year on 10 May at 2 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 20. Other General Meetings.** If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 21. Notice of General Meetings.** Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 22. Attendance - Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders. A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

**Art. 23. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

**Art. 24. Vote.** At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

**Art. 25. Minutes.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

### Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

**Art. 26. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 27. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 28. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5 %) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10 %) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 30. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100 %) paid in cash as follows:

Shareholder	subscribed capital	number of shares	amount paid-in
Tactical Trading Holdings Ltd. . . . .	USD 250,000.-	250,000	USD 250,000.-
Total: . . . . .	USD 250,000.-	250,000	USD 250,000.-

The amount of two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 250,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand five hundred euros.

### *Transitory Provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2011.

#### *Shareholders resolutions* *First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L- 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of Managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mr Ronan Carroll, born in Dublin, Eire, on 11 November 1971, residing professionally at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Dylan Davies, born in Swansea, United Kingdom, on 16 November 1966, residing professionally at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Steve Atkinson, accountant, born in Maidstone, United Kingdom, on 15 February 1970, residing at 110 Westcombe Park, London SE3 7RZ, United Kingdom.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le seizième jour de décembre.

Par devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

a comparu:

Tactical Trading Holdings Ltd., une société constituée selon et régie par le droit des Îles Caïmans, avec siège social à P.O. Box 309, Uglan House, South Church Street, George Town, KY1-1104, Îles Caïmans, inscrite au registre du commerce des Îles Caïmans sous le numéro MC-156505,

représentée par Maître Rebecca UNVERZAGT, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago, le 15 décembre 2010; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

### **Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «CGTS Holdings S.à r.l.»

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Munsbach.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Munsbach par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants. Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à deux cent cinquante mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 250.000,-) divisé en deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar des États-Unis d'Amérique (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales. Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

## Chapitre III. Gérants, Commissaires aux comptes

**Art. 9. Gérants.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»). Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**Art. 10. Pouvoirs des Gérants.** Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

**Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.** Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.



La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Toute réunion tenue par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication doit être initiée par un ou plusieurs Gérants assistant à cette réunion depuis le Luxembourg.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 13. Résolutions des Gérants.** Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par tout autre Gérant de la Société. Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

**Art. 14. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 15. Conflits d'Intérêt.** Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**Art. 16. Responsabilité des Gérants-Indemnisation.** Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserait tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**Art. 17. Commissaires aux Comptes.** Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) au compte(s) ou réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

#### Chapitre IV. Des Associés

**Art. 18. Pouvoirs des Associés.** Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

**Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés.** L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le 10 mai à 14h00.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 20. Autres Assemblées Générales.** Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

**Art. 21. Convocation des Assemblées Générales.** A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 22. Présence - Représentation.** Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

**Art. 23. Procédure.** Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire. L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**Art. 24. Vote.** Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

**Art. 25. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

## Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**Art. 26. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 27. Approbation des Comptes Annuels.** A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

**Art. 28. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10 %) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

## Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 30. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### *Souscription et Paiement*

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100 %) en numéraire ainsi qu'il suit:

Associé	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
Tactical Trading Holdings Ltd. . . . .	USD 250.000,-	250,000	USD 250.000,-
Total: . . . . .	USD 250.000,-	250,000	USD 250.000,-

Le montant de deux cent cinquante mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 250.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2011.

### *Assemblée générale extraordinaire*

Première Résolution L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social à 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Deuxième résolution*

L'associé unique a décidé de fixer à trois (3) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- M. Ronan Carroll, né à Dublin, Eire, le 11 novembre 1971, résidant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Dylan Davies, né à Swansea, Royaume-Uni, le 16 novembre 1966, résidant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Steve Atkinson, comptable, né à Maidstone, Grande Bretagne, le 15 février 1970, résidant au 110 Westcombe Park, SE3 7RZ Londres, Royaume-Uni.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: R. UNVERZAGT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 décembre 2010. Relation: EAC/2010/16323. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011001650/594.

(110001115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2011.

**Elbit Ultrasound (Luxembourg) B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.821.676,70.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 157.584.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of November, before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Elbit Imaging Ltd., a company incorporated under the laws of Israël, with registered office at 2 Weizmann Street, Tel Aviv 64233, Israël, registered with the Israeli Registrar of Companies, company number 520043035;

being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Elbit Ultrasound (Netherlands) B.V., a private limited liability company under Dutch law (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), having its corporate seat at Keizersgracht 241, 1016 EA Amsterdam, the Netherlands, registered with the Trade Register of the Chambers of Commerce under file number 27156039, incorporated on October 17, 1994 by a notarial deed executed before F.X. Olmer, at the time civil law notary in Rotterdam, the Netherlands.

represented by Mr Torsten Sauer, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. that one hundred percent (100%) of the share capital of the Company is represented at the present meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of its agenda hereinafter reproduced;

II. that by a resolution of the board of directors of the Company validly adopted on November 24, 2010, the Company resolved to transfer its principal establishment and central administration (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) from the Netherlands to the Grand-Duchy of Luxembourg effective as of the date hereof;

III. that it results from the balance sheet of the Company, that, as of September 30, 2010, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital (and share premium if any) of the Company, a copy of such balance sheet, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

IV. that it further results from a certificate dated November 24, 2010 issued by the management of the Company that among others the net worth of the Company is estimated to be at least three million eight hundred twenty-one thousand six hundred seventy-six euro and seventy cents (EUR 3,821,676.70) and that since the date of the balance sheet and as of today no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply that the balance sheet of September 30, 2010 have become materially incorrect and do not give a true and fair view of the Company's situation as of the date hereof. A copy of such certificate, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

V. that the agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the principal establishment and central administration (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) of the Company from the Netherlands to the Grand-Duchy of Luxembourg with immediate effect;

2. Approval of the opening balance sheet and financial statements of the Company as a Luxembourg company;

3. Setting the principal establishment and central administration (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

4. (i) Acknowledgment that the Company remains domiciled in the Netherlands and therefore continues to be a validly incorporated Dutch company and has a second domicile in the Grand-Duchy of Luxembourg, and, for the purpose of article 159 of the Luxembourg companies law of August 10, 1915, as amended, it has obtained the Luxembourg nationality (ii) Approval that the Company shall operate in Luxembourg in the form of a société à responsabilité limitée and amendment to the Company's articles of association;

5. Acceptance of the resignation of the current Management Board members; designation of the Company's Management Board members as Management Board member(s) A and Management Board member(s) B and appointment of Shimon Yitzhaki as Management Board member A and ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. as Management Board member B of the Company for an unlimited period.

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the principal establishment and central administration (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) of the Company from the Netherlands to the Grand-Duchy of Luxembourg with immediate effect as per the present notarial deed.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the opening balance sheet and financial statements of the Company as a Luxembourg company as of September 30, 2010.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to set the principal establishment and central administration (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) at 13-15 Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder acknowledges that (i) although the Company remains domiciled in the Netherlands and therefore continues to be a validly incorporated Dutch company, the Company now has its second domicile in the Grand-Duchy of Luxembourg and (ii) pursuant to article 159 of the Luxembourg companies law of August 10, 1915, as amended, the Company has obtained the Luxembourg nationality and is subject to the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg.

The Sole Shareholder resolves that the Company shall operate in Luxembourg in the form of a société à responsabilité limitée and to proceed to the amendment of its articles of association. The articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

## ARTICLES OF ASSOCIATION

**Chapter I.****Art. 1. Definitions.**

1.1 In these Articles of Association the following words shall have the following meanings:

a. a "Share":

a share in the capital of the Company;

b. a "Shareholder":

a holder of one or more Shares;

c. a "General Meeting of Shareholders":

a meeting of Shareholders and other persons entitled to attend meetings of Shareholders;

d. the "Management Board":

the management board of the Company;

e. a "Subsidiary":

i. a legal person in which the legal person or one or more of its subsidiaries, pursuant to an agreement with other persons entitled to vote or otherwise, can exercise, solely or jointly, more than one half of the voting rights at a general meeting; or

ii. a legal person of which the legal person or one or more of its subsidiaries is a member or shareholder and, pursuant to an agreement with other persons entitled to vote or otherwise, can appoint or dismiss, solely or jointly, more than one half of the directors or officers or of the supervisory board members, also if all persons entitled to vote were to cast their vote.

f. "in writing":

by letter, by telecopier, by e-mail, or by message which is transmitted via any other current means of communication and which can be received in the written form, provided that the identity of the sender can be sufficiently established;

g. the "Distributable Equity": the part of the Company's equity which may be distributed to the Shareholders pursuant to the Law;

h. the "Law":

any applicable law or regulation in the Netherlands and/or the Grand-Duchy of Luxembourg, as the case may be.

1.2 References to Articles shall be deemed to refer to articles of these Articles of Association, unless the contrary is apparent.

**Chapter II. Name, Official seat and Objects.****Art. 2. Name, Official seat and Duration.**

2.1 The Company is a private limited liability company and its name is:

Elbit Ultrasound (Luxembourg) B.V./S.à r.l.

2.2 The official seat of the Company is in Amsterdam, the Netherlands.

2.3 The principal place of business of the Company and its place of effective management and seat of central administration is at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.4 The Company may have branch offices elsewhere, also outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.5 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

### **Art. 3. Objects.**

3.1 The objects of the Company are:

- a. to incorporate, to participate in any way whatsoever in, to manage, to supervise businesses and companies;
- b. to finance businesses and companies;
- c. to render advice and services to businesses and companies;
- d. to trade in currencies, securities and items of property in general;
- e. to develop and trade in patents, trade marks, licenses, know-how and other industrial property rights; and to do all that is connected therewith or may be conducive thereto, all to be interpreted in the broadest sense.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

## **Chapter III. Share capital, Register of shareholders.**

### **Art. 4. Share capital.**

4.1 The issued share capital of the Company equals to three million eight hundred twenty-one thousand six hundred hundred seventy-six euro and seventy cents (EUR 3,821,676.70) and is divided into eighty-four thousand two hundred and fifteen (84,215) shares with a nominal value of forty-five euro and thirty-eight cents (EUR 45,38) each.

4.3. All Shares shall be registered. No share certificates shall be issued.

4.4. Towards the Company, the Shares are indivisible. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

### **Art. 5. Register of shareholders.**

5.1 Each Shareholder, each pledgee of Shares and each usufructuary of Shares is required to state his address to the Company in writing.

5.2 The Management Board shall keep a register of Shareholders in which the names and addresses of all Shareholders are recorded, showing the date on which they acquired the Shares, the date of acknowledgement by or serving upon the Company and the nominal value paid in on each Share stating that the full nominal amount has been paid in.

5.3 The names and addresses of pledgees and usufructuaries of Shares shall also be entered into the register of Shareholders, showing the date on which they acquired the right and the date of acknowledgement by or serving upon the Company.

5.4 On application by a Shareholder or a pledgee or usufructuary of Shares, the Management Board shall furnish an extract from the register of Shareholders, free of charge, insofar as it relates to the applicant's rights in respect of a Share.

5.5 The register of Shareholders shall be kept accurate and up-to-date. All entries and notes in the register shall be signed by one or more persons authorized to represent the Company.

5.6 The Management Board shall make the register available at the Company's principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg, for inspection by the Shareholders.

## **Chapter IV. Issuance of shares.**

### **Art. 6. Resolution to issue and notarial deed.**

6.1 Shares may be issued pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to issue Shares shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

6.2 A resolution to issue Shares shall stipulate the issue price and the other conditions of issue.

6.3 The issue of a Share shall furthermore require a notarial deed, to be executed for that purpose before a civil law notary officiating in the Netherlands, to which deed those involved in the issuance shall be parties.

#### **Art. 7. Rights of pre-emption.**

7.1 Upon issuance of Shares, each Shareholder shall have a right of pre-emption in proportion to the aggregate nominal value of his Shares, subject to the provisions of Articles 7.2, 7.3 and 7.4. Shareholders shall have a similar right of pre-emption if rights are granted to subscribe for Shares.

7.2 Shareholders shall have no right of pre-emption on Shares which are issued to employees of the Company or of a Subsidiary.

7.3 Prior to each single issuance of Shares, the right of pre-emption may be limited or excluded by the General Meeting of Shareholders.

7.4 Shareholders shall have no right of pre-emption in respect of Shares which are issued to a person exercising a right to subscribe for Shares previously granted.

#### **Art. 8. Payment on shares.**

8.1 The full nominal value of each Share and any share premium relating thereto must be paid upon issuance.

8.2 Payment on a Share must be made in cash insofar as no non-cash contribution has been agreed on. Payment in foreign currency may only be made with the approval of the Company and with due observance of the relevant provisions of the Law.

8.3 Non-cash contributions on Shares are subject to the relevant provisions of the Law.

### **Chapter V. Own shares, Reduction of the issued capital**

#### **Art. 9. Own shares.**

9.1 When issuing Shares, the Company may not subscribe for its own Shares.

9.2 The Company may acquire fully paid-in Shares, subject to the relevant provisions of, and with due observance of the limitations prescribed by, the Law.

**Art. 10. Prohibition of financial assistance.** The Company may not give security, guarantee the price, or in any other way answer to or bind itself either severally or jointly for or on behalf of third parties, with a view to a subscription for or an acquisition of Shares by others. This prohibition also applies to Subsidiaries.

#### **Art. 11. Reduction of the issued capital.**

11.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to reduce the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall be taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg and a deed, to be executed before a notary registered in the Netherlands.

11.2 The reduction of the Company's issued capital shall be effected in accordance with the relevant provisions prescribed by the Law and be subject to the relevant provisions of the Law.

11.3 The notice of a General Meeting of Shareholders at which a resolution to reduce the Company's issued capital shall be proposed, shall state the purpose of the capital reduction and the manner in which it is to be achieved. The provisions in these Articles of Association relevant to a proposal to amend the Articles of Association shall apply by analogy.

### **Chapter VI. Transfer of shares, Blocking clause**

#### **Art. 12. Transfer of shares, Notarial deed.**

12.1 The transfer of a Share shall require a notarial deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the transfer shall be parties.

12.2 Unless the Company itself is party to the legal act, the rights attributable to the transferred Share(s) can only be exercised after the Company has acknowledged said transfer or said deed has been served upon it in accordance with the relevant provisions of the Law.

#### **Art. 13. Blocking clause (Approval of the general meeting).**

13.1 A transfer of one or more Shares can only be effected with due observance of the provisions set out in this Article 13, unless (i) all co-Shareholders have approved the intended transfer in writing, which approval shall then be valid for a period of three months, or (ii) the Shareholder concerned is obliged by law to transfer his Shares to a former Shareholder, or (iii) the Shares shall be transferred to a co-Shareholder.

13.2 A Shareholder wishing to transfer one or more of his Shares (the "Applicant") shall require the approval of the General Meeting of Shareholders for such transfer, which resolution can only be taken if Shareholders representing at least three-quarters of the issued capital of the Company vote in favour of such proposal. The request for approval shall be made by the Applicant by means of a written notification to the Management Board, stating the number of Shares he wishes to transfer and the person or persons to whom the Applicant wishes to transfer such Shares (the "Interested



Parties”). The Management Board shall be obliged to convene and to hold a General Meeting of Shareholders to discuss the request for approval within [six weeks] from the date of receipt of the request. The contents of such request shall be stated in the convocation.

13.3 Within a period of three months of the General Meeting of Shareholders granting the approval requested, the Applicant may transfer the total number of the Shares to which the request relates, and not part thereof, to the Interested Parties.

13.4 The Shares to which the request for approval relates can be purchased by the Interested Parties at a price to be mutually agreed between the Applicant and the Interested Parties or by one or more experts appointed by them. If they do not reach agreement on the price or the expert or experts, as the case may be, the price shall be set by one or more independent experts to be appointed on the request of one or more of the parties concerned by the chairman of the Chamber of Commerce at which the Company is registered in the Commercial Register. If an expert is appointed, he shall be authorized to inspect all books and records of the Company and to obtain all such information as will be useful to him in setting the price.

13.5 Within one month of the price being set, the Interested Parties must give notice to the Management Board of the number of the Shares to which the request for approval relates they wish to purchase. An Interested Party who fails to submit notice within said term shall no longer be counted as an Interested Party. Once the notice mentioned in the preceding sentence has been given, an Interested Party can only withdraw with the consent of the other Interested Parties.

13.6 The Applicant may withdraw up to one month after the day on which he is informed to which Interested Party or Parties he can sell all the Shares to which the request for approval relates and at what price.

13.7 All notifications and notices referred to in this Article 13 shall be made by certified mail or against acknowledgement of receipt. The convocation of the General Meeting of Shareholders shall be made in accordance with the relevant provisions of these Articles of Association.

13.8 All costs of the appointment of the expert or experts, as the case may be, and their determination of the price, shall be borne by:

- a. the Applicant if he withdraws;
- b. the Applicant and the buyers for equal parts if the Shares have been purchased by one or more Interested Parties, provided that these costs shall be borne by the buyers in proportion to the number of Shares purchased;
- c. the Company, in cases not provided for under a or b.

13.9 Notwithstanding any provision to the contrary in this Article 13, any transfer of shares shall be subject to the relevant provisions of the Law.

## **Chapter VII. Pledging of shares and usufruct in shares**

### **Art. 14. Pledging of shares and usufruct in shares.**

14.1 The provisions of Article 12 shall apply by analogy to the pledging of Shares and to the creation or transfer of a usufruct in Shares. The pledging of Shares and the creation or transfer of a usufruct in Share shall furthermore be subject to the relevant provisions prescribed by the Law.

14.2 On the creation of a right of pledge in a Share and on the creation or transfer of a usufruct in a Share, the voting rights attributable to such Share may be assigned to the pledgee or the usufructuary with due observance of the Law.

## **Chapter VIII. The management board**

### **Art. 15. Management board members.**

15.1 The Management Board shall consist of one or more members A and one or more members B, who do not need to be Shareholders. Both individuals and legal entities can be Management Board members.

15.2 Management Board members are appointed by the General Meeting of Shareholders for an indefinite period.

15.3 A Management Board member may be dismissed by the General Meeting of Shareholders at any time and without cause.

15.4 The authority to establish remuneration and other conditions of employment for Management Board members is vested in the General Meeting of Shareholders.

### **Art. 16. Duties, Decision-making process and Allocation of duties.**

16.1 The Management Board shall be entrusted with the management of the Company.

16.2 When making Management Board resolutions, each Management Board member may cast one vote.

In the case of a plurality of members of the Management Board, written notice of any meeting of the Management Board will be given to all members, in writing, at least twenty-four (24) hours in advance. A meeting of the Management Board can be convened by any member of the Management Board. Such notice may be waived if all the members of the Management Board are present or represented at a meeting of the Management Board.

A member of the Management Board may act at a meeting of the Management Board by appointing in writing another member as his/her proxy.

A member of the Management Board may also participate in a meeting of the Management Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the members of the Management Board taking part in the meeting to be identified and to deliberate.

16.3 The Management Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) Management Board member A and at least one (1) Management Board member B are present or represented. Resolutions of the Management Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) Management Board member A and at least one (1) Management Board member B. The resolutions of the Management Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

16.4 Management Board resolutions may at all times be adopted outside of a meeting, in writing or otherwise, provided the proposal concerned is submitted to all Management Board members then in office and none of them objects to this manner of adopting resolutions. Adoption of resolutions in writing shall be effected by written statements from all Management Board members then in office.

16.5 Resolutions of the Management Board shall be recorded in a minute book that shall be kept by the Management Board. Minutes of the meetings of the Management Board shall be signed by any two members of the Management Board.

16.6 The Management Board may establish further rules regarding its decision-making process and working methods. In this context, the Management Board may also determine the duties for which each Management Board member in particular shall be responsible. The General Meeting of Shareholders may decide that such rules and allocation of duties must be put in writing and that such rules and allocation of duties shall be subject to its approval.

#### **Art. 17. Representation, Conflicts of interest.**

17.1 The Company shall be represented by the Management Board. One Management Board member A and one Management Board member B acting jointly shall also be authorized to bind the Company against third parties.

17.2 The Management Board may appoint officers with limited and specific powers to represent the Company. Each officer shall be competent to represent the Company, subject to the restrictions imposed on him. The Management Board shall determine each officer's title. Such officers may be registered at the Commercial Register, if required by Law, indicating the scope of their power to represent the Company. The authority of an officer thus appointed may not extend to any transaction where the Company has a conflict of interest with the officer concerned or with one or more Management Board members.

17.3 In the event of a conflict of interest between the Company and one or more Management Board members, the provisions of Article 17.1 shall continue to apply unimpaired, unless the General Meeting of Shareholders has appointed one or more other persons to represent the Company in the case at hand or in general in the event of such a conflict, subject to any provisions prescribed by Law. A resolution of the Management Board with respect to a matter involving a conflict of interest with one or more Management Board members in a private capacity shall be subject to the approval of the General Meeting of Shareholders, but the absence of such approval shall not affect the authority of the Management Board or its members to represent the Company.

17.4 Without regard to whether a conflict of interest exists or not, all legal acts of the Company vis-à-vis a holder of all of the Shares, or vis-à-vis a participant in a community property, of married or registered non-married partners, of which all of the Shares form a part, whereby the Company is represented by such Shareholder or one of the participants, shall be put in writing. For the application of the foregoing sentence, Shares held by the Company or its Subsidiaries shall not be taken into account.

17.5 The provisions of Article 17.4 do not apply to legal acts which, under their agreed terms, form part of the normal course of business of the Company.

**Art. 18. Vacancy or Inability to act.** If a seat is vacant on the Management Board ('ontstentenis') or a Management Board member is unable to perform his duties ('belet'), the remaining Management Board members or member shall be temporarily entrusted with the management of the Company. If all seats in the Management Board are vacant or all Management Board members or the sole Management Board member, as the case may be, are unable to perform their duties, the General Meeting of Shareholders shall forthwith appoint one or more Management Board members.

### **Chapter IX. Financial year and Annual accounts, Profits and Distributions**

#### **Art. 19. Financial year and Annual accounts.**

19.1 The Company's financial year shall be the calendar year.

19.2 Within the period prescribed by the Law, the Management Board shall prepare annual accounts, and shall deposit the same for inspection by the Shareholders at the Company's principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg.

19.3 The annual accounts shall consist of a balance sheet, a profit and loss account and explanatory notes.

19.4 The annual accounts shall be signed by the Management Board members. If the signature of one or more of them is missing, this shall be stated and reasons for this omission shall be given.

19.5 The Company may, and if the Law so requires shall, appoint an accountant to audit the annual accounts. Such appointment shall be made by the General Meeting of Shareholders.

19.6 The Company shall ensure that the annual accounts and, insofar as required, the annual report and the information to be added by virtue of the Law are kept at its principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg as from the day on which notice of the annual General Meeting of Shareholders is given. Shareholders may inspect the documents at that place and obtain a copy free of charge.

19.7 The annual accounts, the annual report, the information to be added by virtue of the Law and the audit by an accountant, as well as deposition of documents at the Commercial Register, shall furthermore be subject to the relevant provisions of the Law.

#### **Art. 20. Adoption of the annual accounts and Discharge.**

20.1 The General Meeting of Shareholders shall adopt the annual accounts.

20.2 After adoption of the annual accounts, the General Meeting of Shareholders shall pass a resolution concerning release of the members of the Management Board from liability for the exercise of their duties, insofar as the exercise of such duties is reflected in the annual accounts or otherwise disclosed to the General Meeting of Shareholders prior to the adoption of the annual accounts. The scope of a release from liability shall be subject to limitations by virtue of the Law.

#### **Art. 21. Profits and Distributions.**

21.1 Out of the net profits earned in a financial year, an amount of five percent (5%) of the net profits shall be added to a statutory reserve of the Company, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company

21.2 The allocation of the profits remaining after application of Article 21.1 shall be determined by the General Meeting of Shareholders.

21.3 Distribution of profits shall be made after adoption of the annual accounts if permissible under the Law given the contents of the annual accounts.

21.4 The General Meeting of Shareholders may resolve to make interim distributions on Shares and/or to make distributions on Shares at the expense of any reserve of the Company, subject to any applicable provision of the Law.

21.5 Distributions on Shares shall be made payable immediately after the resolution to make the distribution, unless another date of payment has been determined in the resolution.

21.6 Distributions on Shares may be made only up to an amount which does not exceed the amount of the Distributable Equity.

21.7 A claim of a Shareholder for payment of a distribution on Shares shall be barred after five years have elapsed.

21.8 In calculating the amount of any distribution on Shares, Shares held by the Company shall be disregarded.

### **Chapter X. The general meeting of shareholders**

#### **Art. 22. Annual general meeting.**

22.1 The annual General Meeting of Shareholders shall be held within six months after the end of the financial year.

22.2 The agenda of this annual General Meeting of Shareholders shall contain, inter alia, the following subjects for discussion:

- a. discussion of the annual report (unless an exemption under the Law applies to the Company);
- b. discussion and adoption of the annual accounts;
- c. the granting of discharge to Management Board members;
- d. allocation of profits; and
- e. other subjects announced with due observance of Article 24.

#### **Art. 23. Other general meetings.**

23.1 Other General Meetings of Shareholders shall be held as often as the Management Board deems such necessary.

23.2 Shareholders representing in the aggregate at least one-tenth of the Company's issued capital may request the Management Board to convene a General Meeting of Shareholders, stating specifically the subjects to be discussed. If the Management Board has not given proper notice of a General Meeting of Shareholders within four weeks following receipt of such request such that the meeting can be held within six weeks after receipt of the request, the applicants shall be authorized to convene a meeting themselves.

#### **Art. 24. Notice, Agenda and Venue of meetings.**

24.1 Notice of General Meetings of Shareholders shall be given by the Management Board, without prejudice to the provisions of Article 23.2.

24.2 Notice of the meeting shall be given no later than on the fifteenth day prior to the day of the meeting.

24.3 The notice of the meeting shall specify the subjects to be discussed. Subjects which were not specified in such notice may be announced at a later date, with due observance of the term referred to in Article 24.2.

24.4 A subject for discussion of which discussion has been requested in writing not later than thirty days before the day of the meeting by one or more Shareholders who individually or jointly represent at least one percent of the Company's issued capital, shall be included in the notice or shall be notified in the same way as the other subjects for discussion, provided that no important interest (zwaarwichtig belang) of the Company dictates otherwise.

24.5 The notice of the meeting shall be sent to the addresses of the Shareholders shown in the register of Shareholders.

24.6 Convening notices to a General Meeting of Shareholders may be waived if all the Shareholders are present or represented at the relevant meeting.

24.7 General Meetings of Shareholders shall, as a rule, be held in the municipality in which, according to these Articles of Association, the Company has its official seat. General Meetings of Shareholders may also be held in Luxembourg, the Grand-Duchy of Luxembourg, but in that case valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted if all of the Company's issued capital is represented.

#### **Art. 25. Admittance and Rights at meetings.**

25.1 Each Shareholder shall be entitled to attend the General Meetings of Shareholders, to address the meeting and to exercise his voting rights. Shareholders may be represented in a meeting by a proxy authorized in writing.

25.2 At a meeting, each person present with voting rights must sign the attendance list. The chairperson of the meeting may decide that the attendance list must also be signed by other persons present at the meeting.

25.3 The Management Board members shall, as such, have the right to give advice in the General Meetings of Shareholders.

25.4 The chairperson of the meeting shall decide on the admittance of other persons to the meeting.

#### **Art. 26. Chairperson and Secretary of the meeting.**

26.1 The chairperson of a General Meeting of Shareholders shall be appointed by more than half of the votes cast by the persons with voting rights present at the meeting. Until such appointment is made, a Management Board member shall act as chairperson, or, if no Management Board member is present at the meeting, the eldest person present at the meeting shall act as chairperson. The meeting shall appoint a scrutineer.

26.2 The chairperson of the meeting shall appoint a secretary for the meeting.

#### **Art. 27. Minutes, Recording of shareholders' resolutions.**

27.1 The secretary of a General Meeting of Shareholders shall keep minutes of the proceedings at the meeting. The minutes shall be signed by the chairperson, the secretary and the scrutineer of the meeting and by any Shareholder attending the meeting expressing the wish to do so.

27.2 The chairperson of the meeting or those who convened the meeting may determine that a notarial report must be prepared of the proceedings at the meeting. The notarial report shall be co-signed by the chairperson of the meeting.

27.3 The Management Board shall keep record of all resolutions adopted by the General Meeting of Shareholders. If the Management Board is not represented at a meeting, the chairperson of the meeting shall ensure that the Management Board is provided with a transcript of the resolutions adopted, as soon as possible after the meeting. The records shall be deposited at the Company's principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg for inspection by the Shareholders. On application, each of them shall be provided with a copy of or an extract from the records at not more than the actual cost.

#### **Art. 28. Adoption of resolutions in a meeting.**

28.1 Each Share confers the right to cast one vote.

28.2 To the extent that the Law or these Articles of Association do not provide otherwise, all resolutions of the General Meeting of Shareholders shall be adopted by more than half of the votes cast, which majority shall represent at least one-half of the Company's issued capital. If less than one-half of the Company's issued capital is represented, a new meeting shall be convened by registered mail at which the resolution shall be adopted by a simple majority of the votes cast, irrespective of the part of the Company's issued capital represented at such meeting.

28.3 If there is a tie in voting, the proposal shall be deemed to have been rejected.

28.4 If the formalities for convening and holding of General Meetings of Shareholders, as prescribed by Law or these Articles of Association, have not been complied with, valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted in a meeting, if in such meeting all of the Company's issued capital is represented and such resolution is carried by unanimous vote.

28.5 In the General Meeting of Shareholders, no voting rights may be exercised for any Share held by the Company or a Subsidiary.

28.6 When determining how many votes are cast by Shareholders, how many Shareholders are present or represented, or which part of the Company's issued capital is represented, no account shall be taken of Shares for which, pursuant to the Law or these Articles of Association, no vote can be cast.

### **Art. 29. Voting.**

29.1 All voting shall take place orally. The chairperson is, however, entitled to decide that votes be cast by a secret ballot. If it concerns the holding of a vote on persons, anyone present at the meeting with voting rights may demand a vote by a secret ballot. For the purposes of this paragraph “in writing” shall mean: by means of secret, unsigned ballot papers.

29.2 Blank and invalid votes shall not be counted as votes.

29.3 The chairperson’s decision at the meeting on the result of a vote shall be final and conclusive. The same shall apply to the contents of an adopted resolution if a vote is taken on an unwritten proposal. However, if the correctness of such decision is challenged immediately after it is pronounced, a new vote shall be taken if either the majority of the persons with voting rights present at the meeting or, where the original vote was not taken by roll call or in writing, any person with voting rights present at the meeting, so demands. The legal consequences of the original vote shall be made null and void by the new vote.

### **Art. 30. Adoption of resolutions without holding meetings.**

30.1 For so long as the Company does not have more than twenty-five Shareholders, resolutions of the General Meeting of Shareholders may also be adopted in writing without holding a General Meeting of Shareholders, provided they are adopted by the unanimous vote of all Shareholders entitled to vote. The provision of Article 25.3 shall apply by analogy.

30.2 Each Shareholder must ensure that the Management Board is informed of the resolutions thus adopted as soon as possible in writing. The Management Board shall keep record of the resolutions adopted and it shall add such records to those referred to in Article 27.3.

## **Chapter XI. Amendment of the articles of association, Change of corporate form, Dissolution and Liquidation**

### **Art. 31. Amendment of the articles of association, Change of corporate form.**

31.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to amend these Articles of Association by a resolution adopted with a majority in number of Shareholders owning at least threequarters of the Company’s issued capital. The resolution to amend these Articles of Association shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. When a proposal to amend these Articles of Association is to be made at a General Meeting of Shareholders, the notice of such meeting must state so and a copy of the proposal, including the verbatim text thereof, shall be deposited and kept available at the Company’s principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg for inspection by the Shareholders, until the conclusion of the meeting. From the day of deposit until the day of the meeting, a Shareholder shall, on application, be provided with a copy of the proposal free of charge. An amendment of these Articles of Association shall further be laid down in a deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands.

31.2 The Company may change its corporate form into a different legal form. A change of the corporate form shall require a resolution to change the corporate form, and a resolution to amend these Articles of Association adopted by the General Meeting of Shareholders, both taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company’s issued capital. A change of the corporate form shall furthermore be subject to the relevant provisions of the Law. A change of the corporate form shall not terminate the existence of the Company.

### **Art. 32. Dissolution and Liquidation.**

32.1 The Company may be dissolved pursuant to a resolution to that effect by the General Meeting of Shareholders. The resolution to dissolve the Company shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. The proposal to dissolve the Company must be stated in the notice of such meeting.

32.2 If the Company is dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, the Management Board members shall become liquidators of the dissolved Company’s property. The General Meeting of Shareholders may decide to appoint other persons as liquidators.

32.3 During the liquidation, the provisions of these Articles of Association shall remain in force to the extent possible.

32.4 The balance remaining after payment of the debts of the dissolved Company shall be transferred to the Shareholders in proportion to the aggregate nominal value of the Shares held by each.

32.5 In addition, the liquidation shall be subject to the relevant provisions of the Law.

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept the resignation of the current Management Board members; to designate the Company’s Management Board members as Management Board member(s) A and Management Board member(s) B and to appoint Shimon Yitzhaki as Management Board member A and ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. as Management Board member B of the Company for an unlimited period.

#### *Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed is estimated to be approximately four thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the parties' request, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Elbit Imaging Ltd., une société constituée selon les lois d'Israël, avec siège social au 2 Weizmann Street, Tel Aviv 64233, Israël, immatriculée au Registre des Sociétés d'Israël, sous le numéro 520043035;

étant l'associé unique (l'Associé Unique) de Elbit Ultrasound (Netherlands) B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), avec siège statutaire à Keizersgracht 241, 1016 EA Amsterdam, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce de la Chambre de Commerce sous le numéro 27156039, constituée le 17 octobre 1994 par un acte notarié reçu par-devant F.X. Olmer, à ce moment-là notaire de droit civil à Rotterdam, Pays-Bas (la Société),

représentée par M. Torsten Sauer, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que cent pourcent (100%) du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée, qui est par conséquent, régulièrement constituée et peut statuer sur les points de son ordre du jour reproduits ci-après;

II. que, par une résolution du conseil de gérance de la Société valablement adoptée le vingt-quatre novembre 2010, la Société a décidé de transférer son établissement principal et son administration centrale (mais pas le siège social en vertu du droit des sociétés néerlandais) des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg en vigueur à compter de la date du présent acte;

III. qu'il résulte du bilan de la Société, qu'à compter du 30 septembre 2010, les actifs nets de la Société correspondent au moins à la valeur du capital social (et de la prime d'émission le cas échéant) de la Société, une copie de ce bilan, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire, restera annexée au présent acte et sera soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV. qu'il résulte ensuite d'un certificat daté du vingt-quatre novembre 2010 émis par la gérance de la Société qu'entre autres, la valeur nette de la Société est estimée à trois millions huit cent vingt-et-un mille six cent soixante-seize euros et soixante-dix centimes d'euros (EUR 3.821.676,70) et que depuis la date du bilan jusqu'au présent acte, aucun changement matériel concernant l'activité et les opérations de la Société ne s'est produit qui rendrait les états financiers au 30 septembre 2010 matériellement incorrects et ne reflètent pas une vision réelle et correcte de la situation de la Société à la date des présentes. Une copie de ce certificat, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte et sera soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

V. que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert de l'établissement principal et de l'administration centrale (mais pas le siège social en vertu du droit des sociétés néerlandais) de la Société des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg avec effet immédiat;

2. Approbation du bilan d'ouverture et des comptes annuels de la Société en tant que société de droit luxembourgeois;

3. Établissement de l'établissement principal et de l'administration centrale (mais pas le siège social en vertu du droit des sociétés néerlandais) au 13-15 Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

4. (i) Constatation que la Société reste domiciliée aux Pays-Bas et reste par conséquent une société de droit néerlandais valablement constituée et a un second domicile au Grand-Duché de Luxembourg, et, aux fins de l'article 159 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés du 10 août 1915, telle que modifiée, elle a obtenu la nationalité luxembourgeoise (ii) Approbation que la Société exercera à Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et procédera à la modification des statuts de la Société;

5. Acceptation de la démission des membres actuels du Conseil de Gérance; désignation des membres du Conseil de Gérance en qualité de membre(s) A du Conseil de Gérance et membre(s) B du Conseil de Gérance et nomination de Shimon Yitzhaki en qualité de membre A du Conseil de Gérance et ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. en qualité de membre B du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée.

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer l'établissement principal et l'administration centrale (mais pas le siège social en vertu du droit des sociétés néerlandais) de la Société des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg avec effet immédiat à compter de la date du présent acte notarié.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'approuver le bilan d'ouverture et les comptes annuels de la Société en tant que société de droit luxembourgeois à compter du 30 septembre 2010.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'établir l'établissement principal et l'administration centrale (mais pas le siège social en vertu du droit des sociétés néerlandais) au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique prend acte que (i) bien que la Société reste domiciliée aux Pays-Bas et reste par conséquent une société de droit néerlandais valablement constituée, la Société a désormais un second domicile au Grand-Duché de Luxembourg, et (ii) en vertu de l'article 159 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés du 10 août 1915, telle que modifiée, la Société a obtenu la nationalité luxembourgeoise et est soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

L'Associé Unique décide que la Société exercera au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et procédera à la modification de ses statuts. Les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

### STATUTS

#### **Chapitre I<sup>er</sup> .**

##### **Art. 1<sup>er</sup> . Définitions.**

1.1 Dans les présents Statuts les mots suivants auront les significations suivantes:

a. une "Part Sociale":

une part sociale dans le capital de la Société;

b. un "Associé":

un détenteur d'une ou de plusieurs Parts Sociales;

c. une "Assemblée Générale des Associés ": une réunion des Associés et des autres personnes autorisées à assister aux assemblées des Associés;

d. Le "Conseil de Gérance": Le conseil de gérance de la Société;

e. Une "Filiale":

a. une personne morale pour laquelle la personne morale ou l'une ou plusieurs de ses filiales, en vertu d'un contrat avec d'autres personnes autorisées à voter ou autres, peut exercer, individuellement ou conjointement, plus de la moitié des droits de vote à l'assemblée générale; ou

b. une personne morale dont la personne morale ou l'une ou plusieurs de ses filiales est un membre ou associé et, en vertu d'un contrat avec d'autres personnes autorisées à voter ou autres, peut nommer ou révoquer, individuellement ou conjointement, plus de la moitié des directeurs ou agents ou des membres du conseil de surveillance, également si toutes les personnes ayant droit de vote devaient exprimer leur voix.

f. "par écrit": par courrier, fax, e-mail, ou par message qui est transmis par tout autre moyen de communication actuel pouvant être reçu sous forme écrite, à condition que l'identité de l'expéditeur puisse être établie de manière suffisante;

g. le "Capital Distribuable": la partie du capital de la Société qui doit être distribuée aux Associés conformément à la Loi;

h. La "Loi": Toute loi applicable ou règlement applicable aux Pays-Bas et/ou au Grand-Duché de Luxembourg, selon le cas.

1.2 Les références aux Statuts devront être considérées comme une référence aux articles des présents Statuts, sauf indication spécifique contraire.

#### **Chapitre II. Dénomination, siège social et objets.**

##### **Art. 2. Dénomination, siège social et durée.**

2.1 La société est une société à responsabilité limitée et sa dénomination est:

Elbit Ultrasound (Luxembourg) B.V./S.à r.l.

2.2 Le siège statutaire de la Société est situé à Amsterdam, les Pays-Bas.

2.3 Le lieu principal d'activité de la Société et son lieu de gestion effective et le siège de l'administration centrale sont situés au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.4 La Société peut avoir des succursales en tout lieu, également en-dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

2.5 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

### **Art. 3. Objets.**

3.1 Les objets de la Société sont:

- a. constituer, participer de quelque façon à, gérer, contrôler des entreprises et des sociétés;
- b. financer des entreprises et des sociétés;
- c. conseiller et fournir des services aux entreprises et aux sociétés;
- d. effectuer des transactions sur les devises, les titres et les objets de la propriété en général;
- e. développer et effectuer des transactions sur les brevets, les marques déposées, les licences, le savoir-faire et d'autres droits de propriété industriels; et faire tout qui est lié à ces objets ou peut y mener, tout devant être interprété au sens le plus large.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder par voie de placement privé uniquement à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et/ou émissions de titres d'emprunt à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **Chapitre III. Capital social, Registre d'associés.**

### **Art. 4. Capital social.**

4.1 Le capital social émis de la Société s'élève à trois millions huit cent vingt-et-un mille six cent soixante-seize euros et soixante-dix centimes d'euros (EUR 3.821.676,70) et est représenté par quatre-vingt quatre mille deux cent quinze (84.215) parts sociales d'une valeur nominale de quarante-cinq euros et trente-huit centimes d'euros (EUR 45,38) chacune.

4.2 Toutes les Parts Sociales seront nominatives. Aucun certificat de parts sociales ne sera émis.

4.4 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une personne unique afin de les représenter envers la Société.

### **Art. 5. Registre des associés.**

5.1 Chaque Associé, chaque créancier gagiste et chaque usufruitier de Parts Sociales est tenu de déclarer son adresse par écrit à la Société.

5.2 Le Conseil de Gérance tiendra un registre des Associés sur lequel sont inscrits les noms et adresses de tous les Associés, indiquant la date à laquelle ils ont acquis les Parts Sociales, la date de la prise d'acte par ou de la notification à la Société ainsi que la valeur nominale versée pour chaque Part Sociale en indiquant que la valeur nominale totale a été versée.

5.3 Les noms et adresses des créanciers gagistes et usufruitiers de Parts Sociales seront également inscrits dans le registre des Associés, indiquant la date à laquelle ils ont acquis le droit et la date de prise d'acte par ou de la notification à la Société.

5.4 En cas d'application de la part d'un Associé ou d'un créancier gagiste ou d'un usufruitier de Parts Sociales, le Conseil de Gérance fournira un extrait du registre des Associés, gratuitement, dans la mesure où cela se réfère aux droits des demandeurs concernant une Part Sociale.

5.5 Le registre des Associés sera tenu à jour et exact. Toutes les inscriptions et annotations dans le registre seront signées par une ou plusieurs personnes habilitées à représenter la Société.

5.6 Le Conseil de Gérance mettra le registre à disposition au principal établissement de la Société et à son lieu de gestion effective et siège de l'administration centrale à Luxembourg, où les Associés peuvent le consulter.

## **Chapitre IV. Emission de parts sociales.**

### **Art. 6. Décision d'émettre et Acte notarié.**

6.1 Les Parts Sociales peuvent être émises en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale des Associés, prise à la majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quart du capital social émis de la Société. La décision d'émettre des Parts Sociales nécessite l'exécution d'un acte passé à cet effet devant un notaire inscrit au Grand-duché de Luxembourg.

6.2 La décision d'émettre des Parts Sociales indiquera le prix d'émission et les autres conditions d'émission.



6.3 L'émission d'une Part Sociale nécessitera, en outre, un acte notarié passé à cet effet devant un notaire inscrit aux Pays-Bas, acte auquel les personnes impliquées dans l'émission seront parties.

#### **Art. 7. Droits de préemption.**

7.1 Lors de l'émission de Parts Sociales, chaque Associé aura un droit de préemption proportionnel à la valeur nominale totale de ses Parts Sociales, sous réserve des dispositions des Articles 7.2, 7.3 et 7.4. Les Associés auront un droit de préemption similaire si les droits sont accordés afin de souscrire aux Parts Sociales.

7.2 Les associés n'auront pas de droit de préemption pour les Parts Sociales qui sont émises aux employés de la Société ou d'une Filiale.

7.3 Avant chaque émission unique de Parts Sociales, le droit de préemption peut être limité ou exclu par l'Assemblée Générale des Associés.

7.4 Les associés n'auront pas de droit de préemption concernant les Parts Sociales émises à une personne exerçant un droit de souscription aux Parts Sociales accordé au préalable.

#### **Art. 8. Libération des parts sociales.**

8.1 La valeur nominale totale de chaque Part Sociale et de toute prime d'émission se rapportant à celle-ci doit être payée lors de l'émission.

8.2 La libération d'une Part Sociale doit s'effectuer en numéraire dans la mesure où aucun apport non-numéraire n'a été convenu. La libération en devise étrangère peut uniquement être effectuée avec l'approbation de la Société et en respectant les dispositions concernées de la Loi.

8.3 Les apports non-numéraires pour les Parts Sociales sont soumis aux dispositions concernées de la Loi.

### **Chapitre V. Parts sociales propres, Réduction du capital émis**

#### **Art. 9. Parts sociales propres.**

9.1 Lors de l'émission des Parts Sociales, la Société ne peut pas souscrire à ses propres Parts Sociales.

9.2 La Société peut acquérir des Parts Sociales entièrement libérées, sous réserve des dispositions concernées de la Loi, et en respectant les limitations fixées par la Loi.

**Art. 10. Interdiction d'assistance financière.** La Société ne peut pas donner de sûreté, garantir le prix, ou de toute autre manière répondre à ou s'engager elle-même soit individuellement ou conjointement pour le compte de ou au nom de tiers, dans le but de la souscription et de l'acquisition des Parts Sociales par les autres. Cette interdiction s'applique également aux Filiales.

#### **Art. 11. Réduction du capital émis.**

11.1 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de réduire le capital émis de la Société. La décision de réduire le capital émis de la Société sera prise à la majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital émis de la Société. La décision de réduire le capital émis de la Société exigera l'exécution d'un acte devant être passé à cet effet devant un notaire inscrit au Grand-duché de Luxembourg et un acte devant être passé devant un notaire inscrit aux Pays-Bas.

11.2 La réduction du capital émis de la Société sera réalisée conformément aux dispositions concernées prévues par la Loi et sous réserve des dispositions concernées de la Loi.

11.3 La convocation de l'Assemblée Générale des Associés appelée à statuer sur une proposition de réduction du capital émis de la Société, mentionnera la raison de la réduction du capital et les conditions de sa réalisation. Les dispositions dans les présents Statuts portant sur une proposition de modification des Statuts s'appliqueront par analogie.

### **Chapitre VI. Cession des parts sociales; clause de blocage**

#### **Art. 12. Cession des parts sociales; acte notarié.**

12.1 La cession d'une Part Sociale exigera un acte notarié, passé à cet effet devant un notaire inscrit aux Pays-Bas, acte auquel les personnes concernées par la cession seront parties.

12.2 Sauf si la Société est elle-même une partie à l'acte juridique, les droits attribuables à la Part Sociale aux Parts Sociales cédées ne peuvent être exercés qu'après la reconnaissance de ladite cession par la Société ou la notification dudit acte à la Société conformément aux dispositions concernées de la Loi.

#### **Art. 13. Clause de blocage (approbation de l'assemblée générale).**

13.1 La cession d'une ou de plusieurs Parts Sociales ne peut être effectuée que dans le respect des dispositions prévues au présent Article 13, à moins que (i) tous les coassociés n'approuvent par écrit la cession envisagée, laquelle approbation sera alors valable pour une période de trois mois, ou que (ii) l'Associé concerné ne soit obligé en vertu de la Loi de céder ses Parts Sociales à un ancien Associé, ou (iii) les Parts Sociales seront cédées à un coassocié.

13.2 Un Associé qui souhaite céder une ou plusieurs de ses Parts Sociales (le "Demandeur") nécessitera l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés pour cette cession, cette résolution ne peut être prise que si les Associés représentant au moins les trois quarts du capital émis de la Société votent en faveur de cette proposition. La demande d'approbation sera faite par le Demandeur par notification écrite au conseil de Gérance, indiquant le nombre des Parts

Sociales qu'il désire céder et la personne ou les personnes auxquelles le Demandeur désire céder ces Parts Sociales (les "Parties Intéressées"). Le Conseil de Gérance sera tenu de convoquer et de tenir une Assemblée Générale des Associés pour statuer sur la requête d'approbation dans un délai de [six semaines] à compter de la date de réception de la demande. Le contenu de cette demande devra figurer dans la convocation.

13.3 Dans une période de trois mois à compter du jour où l'Assemblée Générale des Associés a donné l'approbation requise, le Demandeur peut céder le nombre total de Parts Sociales auxquelles la requête se rapporte, et pas une partie de celles-ci, aux Parties Intéressées.

13.4 Les Parts Sociales faisant l'objet de la requête d'approbation peuvent être achetées par les parties intéressées à un prix convenu d'un commun accord entre le Demandeur et les Parties Intéressées ou par un ou plusieurs experts qu'ils nommeront. S'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le prix ou sur le ou les experts, selon le cas, le prix sera fixé par un ou plusieurs experts indépendants que le président de la Chambre de Commerce auprès de laquelle la Société est immatriculée au Registre de Commerce devra nommer à la demande d'une ou de plusieurs des parties concernées. Si un expert est nommé, il sera autorisé à contrôler tous les livres et registres de la Société et à obtenir tous ces renseignements qui lui seront utiles pour fixer le prix.

13.5 Dans un délai d'un mois à compter de la fixation du prix, les Parties Intéressées doivent informer le Conseil de Gérance du nombre de Parts Sociales faisant l'objet de la requête d'approbation qu'elles désirent acheter. Une Partie Intéressée qui n'informe pas le Conseil de Gérance dans le délai imparti ne sera plus considérée comme telle. Une fois que la notification mentionnée dans la phrase qui précède est réalisée, une Partie Intéressée ne peut se retirer qu'avec le consentement des autres Parties Intéressées.

13.6 Le Demandeur peut retirer son offre pendant un mois après le jour où il a été informé à quelle(s) Partie(s) Intéressée(s) il peut vendre toutes les Parts Sociales qui font l'objet de la requête d'approbation et à quel prix.

13.7 Toutes les notifications et convocations mentionnées au présent Article 13 seront communiquées par lettre recommandée ou contre accusé de réception. La convocation de l'Assemblée Générale des Associés devra être faite conformément aux dispositions concernées des présents Statuts.

13.8 Tous les frais liés à la nomination de l'expert ou des experts, selon le cas, et à la détermination du prix par ceux-ci seront supportés par:

a. le Demandeur, si celui-ci retire son offre;

b. le Demandeur et les acheteurs à parts égales, si les Parts Sociales ont été achetées par une ou plusieurs Parties Intéressées, à condition que chaque acquéreur contribue aux frais proportionnellement au nombre de Parts Sociales qu'il a achetées;

c. la Société, dans les cas non prévus par le point a. ou b.

13.9 Nonobstant toute disposition contraire dans le présent Article 13, toute cession de parts sociales sera soumise aux dispositions concernées prévues par la loi.

## **Chapitre VII. Gage des parts sociales et Usufruit sur les parts sociales.**

### **Art. 14. Gage des parts sociales et Usufruit sur les parts sociales.**

14.1 Les dispositions de l'Article 12 s'appliqueront par analogie au gage des Parts Sociales et à la création ou au transfert d'un usufruit sur des Parts Sociales. Le gage des Parts Sociales et la création ou le transfert de l'usufruit d'une Part Sociale seront, par ailleurs, soumis aux dispositions concernées prévues par la Loi.

14.2 Lors de la création d'un droit de gage sur une Part Sociale et lors de la création ou du transfert d'un usufruit sur une Part Sociale, les droits de vote attribuables à cette Part Sociale peuvent être transférés au créancier gagiste ou à l'usufruitier dans le respect de la Loi.

## **Chapitre VIII. Le conseil de gérance**

### **Art. 15. Membres du conseil de gérance.**

15.1 Le Conseil de Gérance sera composé d'un ou de plusieurs membres A et d'un ou de plusieurs membres B, Associés ou non. Les membres du Conseil de Gérance peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

15.2 Les membres du Conseil de Gérance sont nommés par l'Assemblée Générale des Associés pour une durée indéterminée.

15.3 Un membre du Conseil de Gérance peut être révoqué par l'Assemblée Générale des Associés à tout moment et sans motif.

15.4 L'Assemblée Générale des Associés a le pouvoir de fixer la rémunération et les autres conditions d'emploi des membres du Conseil de Gérance.

### **Art. 16. Fonctions de la gérance, le processus décisionnel et la répartition des fonctions.**

16.1 Le Conseil de Gérance assurera la gestion de la Société.

16.2 Lors de la prise de décisions du Conseil de Gérance, chaque membre du Conseil de Gérance peut exprimer une voix.

En cas de pluralité des membres du Conseil de Gérance, une notification écrite de toute réunion du Conseil de Gérance sera donnée à tous les membres, par écrit, au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. La convocation à une réunion du Conseil de Gérance peut être faite par tout membre du Conseil de Gérance. Il peut être renoncé à cette convocation si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de Gérance.

Un membre du Conseil de Gérance peut nommer par écrit un autre membre comme son mandataire afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

Un membre du Conseil de Gérance peut également participer à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à tous les membres du Conseil de Gérance prenant part à la réunion d'être identifiés et de délibérer.

16.3 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agit valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un (1) membre A du Conseil de Gérance et au moins un (1) membre B du Conseil de Gérance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que toute décision ne soit pas valablement adoptée à moins d'être approuvée par au moins un (1) membre A du Conseil de Gérance et au moins un (1) membre B du Conseil de Gérance. Les décisions du Conseil de Gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion, ou si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

16.4 Les décisions du Conseil de Gérance peuvent également être prises à tout moment en dehors d'une réunion, par écrit ou d'une autre façon, à condition que la proposition de vote en question soit soumise à tous les membres du Conseil de Gérance alors en fonction et qu'aucun d'eux ne s'oppose à cette procédure décisionnelle. L'adoption de décisions par écrit sera effectuée par des déclarations écrites de la part de tous les membres du Conseil de Gérance alors en fonction.

16.5 Les décisions du Conseil de Gérance seront consignées dans un registre qui sera tenu par le Conseil de Gérance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par deux membres du Conseil de Gérance.

16.6 Le Conseil de Gérance peut fixer d'autres règles concernant son processus décisionnel et les méthodes de travail. Dans ce contexte, le Conseil de Gérance peut également déterminer les missions dont chaque membre du Conseil de Gérance en particulier sera responsable. L'Assemblée Générale des Associés peut décider que ces règles et répartitions des fonctions soient mises par écrit et qu'elles seront soumises à son approbation.

#### **Art. 17. Représentation, Conflits d'intérêt.**

17.1 La Société sera représentée par le Conseil de Gérance. Un membre A du Conseil de Gérance et un membre B du Conseil de Gérance agissant conjointement seront habilités à engager la Société vis-à-vis des tiers.

17.2 Le Conseil de Gérance peut nommer des agents avec des pouvoirs spécifiques et limités pour représenter la Société. Chaque agent sera habilité à représenter la Société sous réserve des limites qui lui sont imposées. Le Conseil de Gérance déterminera le titre de chaque agent. Ces agents pourront être inscrits au Registre de Commerce, dans la mesure où la Loi l'exige, mentionnant l'étendue de leurs pouvoirs de représentation de la Société. L'autorité d'un agent ainsi nommé ne peut pas s'étendre aux transactions pour lesquelles la Société a un conflit d'intérêts avec l'agent en question ou avec un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

17.3 En cas de conflit d'intérêts entre la Société et un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance, les dispositions de l'article 17.1 s'appliqueront toujours de manière identique à moins que l'Assemblée Générale des Associés n'ait nommé une ou plusieurs autres personnes afin de représenter la Société dans ce cas précis ou en général si un tel conflit d'intérêts se présente, sous réserve de toutes dispositions prévues par la Loi. Une décision du Conseil de Gérance concernant une affaire impliquant un conflit d'intérêts avec un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance agissant à titre privé, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, mais le défaut de cette approbation n'affectera pas la capacité de représentation du Conseil de Gérance ou de ses membres.

17.4 Sans tenir compte de l'existence d'un conflit d'intérêts ou non, tous les actes juridiques de la Société vis-à-vis des détenteurs de toutes les Parts Sociales, ou vis-à-vis d'un participant de la communauté, d'associés mariés ou enregistrés comme non-mariés, dont l'intégralité des Parts Sociales constituent une partie, d'où la Société est représentée par cet Associé ou l'un des participants, seront effectués par écrit. Pour l'application de la phrase ci-dessus, les Parts Sociales détenues par la Société ou ses Filiales ne seront pas pris en compte.

17.5 Les dispositions de l'Article 17.4 ne s'appliquent pas aux actes juridiques qui, selon leurs conditions convenues, font partie du cours normal des activités de la Société.

**Art. 18. Poste vacant ou Incapacité d'agir.** En cas de poste vacant au sein du Conseil de Gérance ("ontstentensis") ou si un membre du Conseil de Gérance est dans l'incapacité d'exécuter ses fonctions ("belet") le ou les membre(s) restant(s) du Conseil de Gérance sera/seront temporairement chargé(s) de la gestion de la Société. Si tous les postes sont vacants au sein du Conseil de Gérance ou si tous les membres du Conseil de Gérance ou le membre unique du Conseil de Gérance, selon le cas, est/sont dans l'incapacité d'exécuter ses/leurs fonction(s), l'Assemblée Générale des Associés nommera immédiatement un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

### **Chapitre IX. Exercice social et comptes annuels, bénéfiques et distributions**

#### **Art. 19. Exercice social et comptes annuels.**

19.1 L'exercice social de la Société correspondra à l'année civile.

19.2 Dans le délai fixé par la Loi, le Conseil de Gérance préparera les comptes annuels, et les déposera au principal établissement de la Société et à son lieu de gestion effective et siège de l'administration centrale où les Associés pourront les consulter.

19.3 Les comptes annuels seront composés d'un bilan, d'un compte de résultats et de notes explicatives.

19.4 Les comptes annuels seront signés par les membres du Conseil de Gérance. S'il manque la signature d'un ou de plusieurs d'entre eux, il en sera fait mention avec explications à l'appui.

19.5 La Société peut, et si la Loi l'exige, nommera un comptable pour contrôler les comptes annuels. Cette nomination sera effectuée par l'Assemblée Générale des Associés.

19.6 La Société devra s'assurer que les comptes annuels et, dans la mesure où cela est exigé, le rapport annuel et les informations à ajouter en vertu de la Loi soient conservés à son principal établissement et son lieu de gestion effective et siège de l'administration centrale à Luxembourg à compter du jour où la convocation écrite de l'Assemblée Générale des Associés est donnée. Les Associés peuvent consulter les documents à cet endroit et obtenir une copie gratuite.

19.7 Les comptes annuels, le rapport annuel, les informations à ajouter en vertu de la Loi et la révision par un comptable, ainsi que le dépôt de documents au Registre de Commerce seront par ailleurs soumis aux dispositions concernées de la Loi.

#### **Art. 20. Adoption des comptes annuels et décharge.**

20.1 L'Assemblée Générale des Associés adoptera les comptes annuels.

20.2 Après adoption des comptes annuels, l'Assemblée Générale des Associés adoptera une résolution concernant la décharge des membres du Conseil de Gérance pour la responsabilité liée à l'exercice de leurs fonctions, dans la mesure où l'exercice de ces fonctions est reflétée dans les comptes annuels ou bien divulguée à l'Assemblée Générale des Associés avant l'adoption des comptes annuels. L'étendue de la décharge de responsabilité sera soumise aux limitations en vertu de la Loi.

#### **Art. 21. Bénéfices et distributions.**

21.1 Un montant de cinq pour cent (5%) prélevé sur les bénéfices nets réalisés lors d'un exercice social, sera ajouté à la réserve statutaire de la Société, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

21.2 L'affectation des bénéfices restants après application de l'Article 21.1 sera déterminée par l'Assemblée Générale des Associés.

21.3. La distribution des bénéfices s'effectuera après l'approbation des comptes annuels dans la mesure où la Loi le permet en tenant compte de la teneur des comptes annuels.

21.4 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de verser des acomptes sur distributions pour les Parts Sociales et/ou d'effectuer des distributions sur les Parts Sociales prélevées sur toute réserve de la Société, sous réserve de toute disposition applicable de la Loi.

21.5 Les distributions sur des Parts Sociales deviendront exigibles immédiatement après la décision d'effectuer la distribution, sauf si une autre date de paiement a été fixée par la décision.

21.6 Les distributions pour les Parts Sociales ne peuvent être effectuées qu'à hauteur du montant ne dépassant pas le montant du Capital Distribuable.

21.7 Une revendication d'un Associé concernant le paiement de la distribution pour les Parts Sociales sera rayée après que cinq ans se soient écoulés.

21.8 Lors du calcul du montant d'une distribution sur des Parts Sociales, les Parts Sociales détenues par la Société ne seront pas prises en considération.

### **Chapitre X. L'Assemblée générale des associés**

#### **Art. 22. Assemblée générale annuelle.**

22.1 L'Assemblée Générale annuelle des Associés sera tenue dans un délai de six mois après la fin de l'exercice social.

22.2 L'ordre du jour de la présente Assemblée Générale annuelle des Associés contiendra, entre autres, les sujets de discussion suivants:

- a. discussion du rapport annuel (sauf si une dispense selon la Loi s'applique à la Société);
- b. discussion et adoption des comptes annuels;
- c. décharge accordée aux membres du Conseil de Gérance;
- d. affectation des bénéfices; et
- e. autres sujets annoncés dans le respect de l'Article 24.

#### **Art. 23. Autres assemblées générales.**

23.1 D'autres Assemblées Générales des Associés seront tenues aussi souvent que le Conseil de Gérance le jugera nécessaire.

23.2 Les Associés représentant au total au moins un dixième du capital émis de la Société peuvent demander au Conseil de Gérance de convoquer une Assemblée Générale des Associés, en indiquant précisément les sujets à débattre. Si dans un délai de quatre semaines suivant la réception de cette requête, le Conseil de Gérance n'a pas procédé à la convocation de l'assemblée de telle sorte qu'elle puisse se tenir dans un délai de six semaines à compter de la réception de la demande ainsi faite, les requérants seront habilités à procéder eux-mêmes à cette convocation.

#### **Art. 24. Convocation, ordre du jour et lieu des assemblées.**

24.1 Les Assemblées Générales des Associés seront convoquées par le Conseil de Gérance, sans préjudice des dispositions de l'Article 23.2.

24.2 La convocation à l'assemblée sera faite au plus tard le quinzième jour avant la date de réunion de l'assemblée.

24.3 La convocation à l'assemblée fera mention des sujets à débattre. Les sujets non indiqués dans la convocation peuvent être annoncés à une date ultérieure dans le respect toutefois de la condition mentionnée à l'Article 24.2.

24.4 Un sujet de discussion dont la discussion a été exigée par écrit au plus tard trente jours avant le jour de la réunion par un ou plusieurs Associés qui représentent individuellement ou conjointement au moins un pourcent du capital émis de la Société, sera inclus dans la convocation ou sera notifié de la même façon que les autres sujets de discussion, à condition qu'aucun intérêt important (zwaarwichtig belang) de la Société ne le prévoit d'une autre manière.

24.5 La convocation à la réunion sera envoyée aux adresses des Associés indiquées dans le registre des Associés.

24.6 Renonciation aux convocations à une Assemblée Générale des Associés peuvent être faites si tous les Associés sont présents ou représentés à la réunion concernée.

24.7 Les Assemblées Générales des Associés sont, en principe, tenues dans la commune où la Société a son siège statutaire conformément aux présents statuts. Les Assemblées Générales pourront aussi être tenues à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, mais dans ce cas les décisions valables de l'Assemblée Générale des Associés ne pourront être adoptées que si le capital émis de la Société est intégralement représenté.

#### **Art. 25. Accès et Droits de réunion.**

25.1 Chaque Associé sera autorisé à assister aux Assemblées Générales des Associés, à y prendre la parole et à y exercer ses droits de vote. Les Associés peuvent se faire représenter à l'assemblée par un mandataire habilité, à cet effet, par écrit.

25.2 A une assemblée, chaque personne présente ayant droit de vote est tenue de signer la feuille de présence. Le président de l'assemblée peut déterminer si la feuille de présence doit également être signée par d'autres personnes présentes à l'assemblée.

25.3 Les membres du Conseil de Gérance auront, en tant que tels, voix consultative aux Assemblées Générales des Associés.

25.4 Le président de l'assemblée décidera de l'admission à l'assemblée générale d'autres personnes.

#### **Art. 26. Président et secrétaire de l'assemblée.**

26.1 Le président de l'Assemblée Générale des Associés sera nommé par plus de la moitié des votes exprimés par les titulaires de droit de vote présents à l'assemblée. Jusqu'à cette nomination, un membre du Conseil de Gérance aura la qualité de président, ou, si aucun membre du Conseil de Gérance n'est présent à l'assemblée, la personne la plus âgée présente à l'assemblée agira en qualité de président de l'assemblée. L'assemblée nommera un scrutateur.

26.2 Le président de l'assemblée nommera un secrétaire pour l'assemblée.

#### **Procès-verbaux; registre des résolutions des associés.**

27.1 Le secrétaire d'une Assemblée Générale des Associés conservera les procès-verbaux de la réunion à l'assemblée. Les procès-verbaux seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur de l'assemblée et par tout Associé présent à l'assemblée qui le désire.

27.2 Le président de l'assemblée ou ceux qui ont convoqué l'assemblée peuvent établir qu'un rapport notarié de l'issue de l'assemblée soit préparé. Le rapport notarié sera cosigné par le président de l'assemblée.

27.3 Le Conseil de Gérance conservera toutes les décisions adoptées par l'Assemblée générale des Associés. Si le Conseil de Gérance n'est pas représenté à l'assemblée, le président de l'assemblée doit s'assurer qu'une copie des résolutions prises a été fournie au Conseil de Gérance dans les meilleurs délais après l'assemblée. Les registres seront tenus à disposition au principal établissement de la Société et à son lieu de gestion effective et siège de l'administration centrale à Luxembourg où ils pourront être consultés par les Associés. Sur demande de tout Associé, une copie ou extrait des registres sera transmis à chacun d'entre eux à un prix pas plus élevé que les frais réels.

#### **Art. 28. Adoption des décisions en assemblée.**

28.1 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

28.2 Dans la mesure où ni la Loi ni les présents statuts ne prévoient des dispositions contraires, toutes les décisions de l'Assemblée Générale des Associés seront adoptées par plus de la moitié des voix exprimées, cette majorité représentera au moins la moitié du capital émis de la Société. Si moins de la moitié du capital émis de la Société est représenté,

une nouvelle assemblée sera convoquée par lettre recommandée au cours de laquelle la décision sera adoptée à la majorité simple des voix exprimées, indépendamment de la part du capital émis de la Société représenté à cette assemblée.

28.3 Si les voix sont partagées, la proposition devra être considérée comme rejetée.

28.4 Si les formalités relatives à la convocation et à la tenue des Assemblées Générales des Associés, telles que prévues par la Loi ou par les présents Statuts ne sont pas observées, les décisions valables de l'Assemblée Générale des Associés ne peuvent être acceptées que si à ladite assemblée, le capital émis de la Société est intégralement représenté et si cette décision est prise à l'unanimité.

28.5 A l'Assemblée Générale des Associés, aucun droit de vote ne peut être exercé pour toute Part Sociale détenue par la Société ou une Filiale.

28.6 Lors du calcul du nombre de voix exprimées par les Associés, du nombre d'Associés présents ou représentés, ou quelle partie du capital émis de la Société est représenté, les Parts Sociales pour lesquelles, en vertu de la Loi et des présents Statuts, aucun vote ne peut être exprimé, ne seront pas prises en compte.

#### **Art. 29. Vote.**

29.1 Tous les votes seront exprimés oralement. Le président est, cependant, autorisé à décider que les votes soient exprimés à scrutin secret. Si cela concerne la participation d'un vote pour des personnes, toute personne présente à l'assemblée ayant droits de vote peut exiger un vote à scrutin secret. Aux fins du présent paragraphe «par écrit» signifiera: par bulletins de vote secrets et anonymes;

29.2 Les votes blancs et suffrages nuls ne seront pas comptabilisés comme des votes.

29.3 La décision du président à une assemblée concernant le résultat d'un vote sera définitive et péremptoire. Il en va de même pour le contenu d'une résolution adoptée si un vote est adopté sur proposition non-écrite. Cependant, si l'exactitude de cette décision est contestée immédiatement après avoir été prononcée, un nouveau vote sera réalisé si soit la majorité des personnes ayant droits de vote présents à l'assemblée ou, lorsque le vote original n'a pas été adopté par appel nominal ou par écrit, toute personne ayant droits de vote présente à l'assemblée, l'exige. Les conséquences juridiques du vote original seront réputées nulles et non avenu par le nouveau vote.

#### **Art. 30. Adoption des décisions sans la tenue d'assemblées.**

30.1 Aussi longtemps que la Société ne dépasse pas les vingt-cinq Associés, les décisions de l'Assemblée Générale des Associés peuvent également être adoptées par écrit, sans qu'une Assemblée Générale des Associés ne soit tenue, à condition qu'elles soient adoptées à l'unanimité de tous les Associés disposant d'un droit de vote. La disposition de l'article 25.3 s'appliquera par analogie.

30.2 Chaque Associé est tenu de faire en sorte que les décisions prises de cette manière soient notifiées au Conseil de Gérance dès que possible par écrit. Le Conseil de Gérance conservera les décisions adoptées et les ajoutera à celles mentionnées à l'article 27.3.

### **Chapitre XI. Modification des statuts, changement de la forme sociale, dissolution et liquidation**

#### **Art. 31. Modification des statuts, changement de la forme sociale.**

31.1 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de modifier les présents statuts par le biais d'une décision adoptée à la majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quart du capital émis de la Société. La décision de modifier les présents statuts nécessitera l'exécution d'un acte notarié passé à cet effet devant un notaire inscrit au Grand-Duché de Luxembourg. Si lors d'une Assemblée Générale des Associés, une proposition de modification des présents statuts est présentée, il doit en être fait mention dans la convocation à l'assemblée et un exemplaire de la proposition reproduisant mot pour mot la modification proposée, sera déposé et tenu disponible au principal établissement de la Société et à son lieu de gestion effective et siège de l'administration centrale à Luxembourg où il pourra être consulté par les Associés, ceci jusqu'à ce que l'assemblée soit levée. Du jour du dépôt jusqu'au jour de l'Assemblée, un Associé pourra, s'il en fait la demande, obtenir une copie de la proposition gratuitement. Une modification des présents Statuts sera ensuite arrêtée dans un acte, passé à cet effet devant un notaire inscrit aux Pays-Bas.

31.2 La Société peut changer sa forme sociale en une forme juridique différente. Un changement de la forme sociale nécessitera une résolution de changement de la forme sociale, et une résolution de modification des présents Statuts adoptée par l'Assemblée Générale des Associés, toutes deux prises à la majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital émis de la Société. Un changement de la forme sociale sera par ailleurs soumis aux dispositions concernées de la Loi. Un changement de la forme sociale ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

#### **Art. 32. Dissolution et liquidation.**

32.1 La Société peut être dissoute suivant une décision prise à cet effet par l'Assemblée Générale des Associés. La décision de dissoudre la Société nécessitera un acte, lequel doit, à cet effet, s'effectuer devant un notaire inscrit au Grand Duché de Luxembourg. La proposition de dissoudre la Société doit être mentionnée dans la convocation à ladite l'assemblée.

32.2 En cas de dissolution de la Société en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale des Associés, les membres du Conseil de Gérance deviendront les liquidateurs des biens de la Société dissoute. L'Assemblée Générale des Associés peut décider de nommer d'autres personnes en qualité de liquidateurs.

32.3 Pendant la liquidation, les dispositions des présents Statuts resteront en vigueur dans la mesure du possible.

32.4 Le surplus disponible après paiement des dettes de la Société dissoute sera réparti entre les Associés au prorata de la valeur nominale totale des Parts Sociales que chacun détient.

32.5 La liquidation sera, en outre, soumise aux dispositions concernées de la Loi.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter la démission des membres actuels du Conseil de Gérance; de désigner les membres du Conseil de Gérance de la Société en qualité de membre(s) A du Conseil de Gérance et membre(s) B du Conseil de Gérance et nomination de Shimon Yitzhaki en qualité de membre A du Conseil de Gérance et ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. en qualité de membre B du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée.

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses en rapport avec le présent acte s'élève à environ quatre mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SAUER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 novembre 2010. Relation LAC/2010/52864. Reçu soixante-quinze euros (75,00 euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande

Luxembourg, le 03 décembre 2010.

Référence de publication: 2010172113/1012.

(100199599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2010.

**ProLogis Czech Republic IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010512/14.

(110011364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

**NameDrive EU s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.

R.C.S. Luxembourg B 157.524.

STATUTS

L'an deux mille dix, le premier décembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société anonyme "NameDrive S.A.", ayant son siège social à L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots, en voie d'inscription au R.C.S.L.,

ici représentée par Monsieur Vincent DEMEUSE, administrateur de société, demeurant professionnellement à Pétange, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date de ce jour.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle va constituer.

### **Titre I<sup>er</sup> . Raison sociale, Objet, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes activités de sous-traitance en matière de services aux clients pour des solutions software, ainsi que l'exploitation des droits de propriété intellectuelle.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "NameDrive EU s.à r.l."

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

### **Titre II. Capital social, Apports, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000.-), représenté par deux (2) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille dollars des Etats-Unis (USD 10.000.-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 9.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.



### Titre III. Gérance

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délai de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Toutefois, l'accomplissement des actes ci-dessous décrits sera de la compétence exclusive de l'assemblée générale des associés:

- toute modification des statuts de la société ou de ses filiales;
- la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la société ou de ses filiales;
- la fusion ou la consolidation de la société ou de ses filiales, avec ou dans une autre société;
- l'acquisition par la société ou ses filiales d'autres entreprises, commerces ou autres actifs importants;
- le paiement de dividendes ou toute opération de rachat d'actions propres;
- toute nouvelle émission d'actions par la société;
- tout embauche ou licenciement de personnes clés;
- tout changement important dans la branche d'activités de la société ou de ses filiales;
- tout endettement dépassant les cent mille euros (EUR 100.000.-) par la société ou ses filiales;
- la constitution ou l'acquisition d'une filiale;
- le nantissement des actions de la société;
- toute décision relative à la vente ou à l'introduction en bourse de la société ou de ses filiales;
- la nomination de personnes clés et de conseillers externes, y compris sans limitation, les réviseurs d'entreprise et les commissaires de la société, le Directeur Général en cas de démission de l'actuel Directeur Général et le liquidateur en cas de liquidation; et,
- le budget annuel de la société et toute modification importante à un tel budget.

**Art. 12.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

### Titre IV. Décisions et Assemblées générales

**Art. 13.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 14.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 15.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

### Titre V. Exercice social, Inventaires, Répartition des bénéfices

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.

**Art. 17.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 18.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

## **Titre VI. Dissolution, Liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 30 septembre 2011.

### *Souscription et Libération*

Toutes les parts sociales sont souscrites par l'associée unique, la société anonyme "NameDrive S.A.", préqualifiée.

Les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à neuf cent cinquante euros (€ 950.-).

### *Assemblée générale extraordinaire*

La comparante ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- Monsieur Michael RIEDL, Investment Manager, né à Sande (Allemagne) le 2 décembre 1975, demeurant professionnellement à L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

3.- Le siège social est établi à L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DEMEUSE, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 8 décembre 2010. Relation: CAP/2010/4391. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 20 décembre 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010171287/163.

(100197587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

## **ProLogis Czech Republic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 63.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010513/14.

(110011342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010514/14.

(110011350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Alzette Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 124.750.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Administrateur

Référence de publication: 2011010571/11.

(110012186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**AAC Capital 2005 Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.453.598,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.032.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010576/11.

(110011983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 108.489.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010516/14.

(110011367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.138.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010517/14.

(110011396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 108.472.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010518/14.

(110011368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.154.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010519/14.

(110011370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.142.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010520/14.

(110011374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.141.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship S.à r.l.  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010521/14.

(110011394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.587.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010522/14.

(110011399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Serra Mar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Messe, 31, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 115.433.

---

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011010541/10.

(110011433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.586.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010523/14.

(110011400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.585.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010524/14.

(110011402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.584.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010525/14.

(110011415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.453.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010526/14.

(110011408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.452.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010527/14.

(110011409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.451.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010528/14.

(110011410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.724.

---

Les comptes annuels au 31 janvier 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011010547/10.

(110011420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Czech Republic XXVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.450.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011010529/14.

(110011412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Poland IX S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.335.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010530/14.

(110011316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Poland XI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.786.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010531/14.

(110011314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Poland XII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.970.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010532/14.

(110011312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**ProLogis Poland XVIII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.434.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011010533/14.

(110011311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Pico Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 19.115.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg.  
FIDUPAR  
10 Boulevard Royal  
L-2449 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2011010535/14.

(110011416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Pico Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 19.115.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
FIDUPAR  
10 Boulevard Royal  
L-2449 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2011010536/14.

(110011436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 62.724.

---

Les comptes annuels au 31 janvier 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 janvier 2011. Signature.

Référence de publication: 2011010548/10.

(110011422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 62.724.

---

Les comptes annuels au 31 janvier 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 janvier 2011. Signature.

Référence de publication: 2011010549/10.

(110011424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**A.S. Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 113.539.

---

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.  
Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010559/14.

(110012702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.724.

Les comptes annuels au 31 janvier 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011010550/10.

(110011474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.724.

Les comptes annuels au 31 janvier 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011010551/10.

(110011476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.724.

Les comptes annuels au 31 janvier 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011010552/10.

(110011477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Telematica Bedrijven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.724.

Les comptes annuels au 31 janvier 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011010553/10.

(110011479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**A.S. Partimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.675.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010560/14.

(110012703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ahlo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 118.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011010562/10.

(110012337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ahlo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 118.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011010563/10.

(110012338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ahlo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 118.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011010564/10.

(110012339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Alcelec - Equipement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 173, rue de Belvaux.  
R.C.S. Luxembourg B 105.444.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011010565/9.

(110012087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**ADD Venture S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 100.274.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010578/14.

(110012704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Alinvest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 32.795.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010566/10.

(110012438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**AlpeLux Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 3, rue des Labours.

R.C.S. Luxembourg B 146.399.

Les comptes annuels au 31.10.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.01.2011.

Gerd Kiefer / Philipp Graf.

Référence de publication: 2011010568/10.

(110012309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Amarante SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 33.893.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010572/10.

(110012359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**ABB + ZU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6415 Echternach, 9-13, rue Bréilekes.

R.C.S. Luxembourg B 78.425.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011010577/10.

(110012181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**ametis Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 88.907.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010586/14.

(110012705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**AIG Investor Ocean Star Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AIG Investor Ocean Star Luxembourg S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011010581/11.

(110012243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Aischener Stuff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8466 Eischen, 29, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 90.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011010582/9.

(110012660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Aprilis Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 80.981.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011010587/9.

(110012833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Arepo BH. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.481.250,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 145.175.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010589/11.

(110012556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ateac Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 87.114.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010597/14.

(110012706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Art2Com S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 8, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 99.574.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011010592/10.

(110012730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ataraxia, Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 78.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011010596/11.

(110012042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ateac Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 87.114.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010598/14.

(110012707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Family Office Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 73.890.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011010719/9.

(110012193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Ocean Capital Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 117.794.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
*Pour la société*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011010859/13.

(110012004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Baden Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 143.577.

---

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.01.11.

Référence de publication: 2011010603/10.

(110012085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Barren S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.810.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011010609/10.

(110012518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Bergmann A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 40.808.

---

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011010616/14.

(110012708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Forteg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 120.448.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 14 janvier 2011.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2011011012/14.

(110009644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2011.

---

**BOP (Luxembourg) Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 152.287.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60998 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011010622/10.

(110012832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**BOX.COM Communications S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 115.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011010623/10.

(110012534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Catlin Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 100.670.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 154.964.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010630/11.

(110011992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**CEREP Picasso 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 140.023.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010631/11.

(110012680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Confelux Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 32.489.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Confelux Holding S.a r.l.  
Un mandataire*

Référence de publication: 2011010670/12.

(110012346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---